

Table with subscription rates for different regions: Nive et limitr., Autras départ., Union postale.

Rédaction, Administration, Publicité : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS 20 CENTIMES RÉGIONAL QUOTIDIEN 20 CENTIMES Compte chèques postaux : Paris 272-43. - Registre du Commerce n° 57

L'inflation "résorbable" et ses conséquences immédiates

Il va falloir choisir entre deux doctrines

Au cours d'une séance de nuit le Sénat a, sans enthousiasme, exagéré, ratifié l'inflation et les impôts proposés par M. Loucheur.

Il n'est malheureusement pas malaisé de prédire que cette inflation ne sera pas la dernière.

Si paradoxal que puisse en premier abord paraître le fait, il n'en est pas moins vrai que les procédés mêmes employés par M. Loucheur pour tenter de "résorber" cette inflation, tendent irrésistiblement à l'augmenter.

En effet, le contribuable va avoir, EN MOINS D'UN MOIS, ET JUSTEMENT DANS LE MOIS OU LA CIRCULATION EST LA PLUS CHARGÉE, à se procurer les billets nécessaires pour faire face aux exigences du percepteur. AVEC LA CIRCULATION ACTUELLE, IL EST MATÉRIELLEMENT IMPOSSIBLE QU'IL Y ARRIVE.

Et ce n'est pas une des moindres erreurs des économistes de la force de M. Loucheur que de croire que l'on combat le plus efficacement l'inflation avec des impôts écrasants.

L'inflation votée hier appelle donc automatiquement une nouvelle inflation.

Voici une autre conséquence également néfaste. Certains députés et journalistes de feu le Cartel ont cru un peu légèrement devoir railler M. Bokanowski d'avoir prononcé le mot de "thésaurisation".

— Pourquoi voulez-vous, ont-ils dit, que le Français thésaurise un papier qui perd de sa valeur ?

Pourtant rien n'est plus vrai. Voici pourquoi :

Il y a beaucoup de gens qui se sont tenu le raisonnement suivant :

" Il est bien vrai que le franc papier perd de sa valeur. Mais ! On nous menace d'un impôt sur le capital. Si je consulte les cours de la Bourse je constate une baisse constante des valeurs dites "jusqu'à nos jours" de "de père de famille". L'argent, même papier, offre le double avantage d'être anonyme et immédiatement mobilisable. Je puis avec lui, en un seul jour, convertir mes économies en légumes secs, chaussures, vêtements, boîtes de conserves, etc... Thésaurisons donc... "

N'oublions pas non plus que l'accroissement nouveau des impôts est tel que cette fois, en visant le revenu, c'est tout de même le capital qui va être touché.

Combien de valeurs françaises vont, ces jours-ci, être négociées en Bourse, nous ne pourrions le dire. Il semble cependant que le gouvernement aura fort à faire pour maintenir des cours déjà fort ébranlés.

Raison de plus pour que beaucoup de gens thésaurisent.

De toute façon, nous assistons à l'écrasement prévu des théories radicales et radicaux-socialistes en matière de finances.

Un parti élu sous le régime de la sur-rendre électorale et de l'incapacité des monopoles ne pouvait finir que de la sorte.

Le gouvernement actuel va donc être obligé de passer la main.

Les socialistes sont prêts à prendre la suite. Ils s'embarassent d'ailleurs fort peu de savoir s'ils auront ou non une majorité. N'ont-ils pas déjà annoncé qu'ils se serviraient des décrets-lois que le Bloc national a voté sans s'en servir et que le Cartel n'a jamais abrogés.

Hypothèse sur les terres de l'Etat, estampillage de billets de banque afin d'en diminuer la valeur. L'abord, et de les recenser par succroft, v à la but que se proposer la dictature se réalise.

En face de cette dictature, il y a le faisceau des combattants et des producteurs français.

Un groupement a une doctrine financière, celle du "Franc-or". Les changes stabilisés, la compression des dépenses, des méthodes d'économie sévère, le respect de la propriété, du travail et de l'épargne, voilà ses méthodes.

Et l'heure ne tardera pas à sonner où il vous faudra choisir entre le socialisme et le faisceau.

M. G.-W.

Pour inaugurer l'ère des économies le ministre crée un nouveau poste de fonctionnaire

Paris, 5 décembre. — Le ministre des Colonies nous communique la note suivante :

" L'essor considérable de l'Indo-Chine au cours de ces dernières années, l'importance croissante de ses relations économiques et commerciales avec les grands pays voisins d'Extrême-Orient, la multiplicité des problèmes qui se posent en matière politique intérieure et extérieure risquant de détourner de plus en plus le gouverneur général de l'Indo-Chine de ses attributions fondamentales de haute direction et de contrôle.

Déjà pour le dégager des détails purement administratifs, un décret de 1911 l'avait assisté d'un secrétaire général, mais jusqu'à présent dans la limite des délégations qui pouvaient lui être conférées suivant les circonstances, il est apparu que le moment était venu d'aller plus loin dans cette voie et de décharger le gouverneur général de toute la besogne purement administrative pour la confier au secrétaire général, dont les attributions seraient désormais étendues et précisées.

Par un décret en date de ce jour, M. Magnollol, président supérieur de première classe, vient d'être nommé secrétaire général du gouvernement général de l'Indo-Chine, en remplacement de M. Robin, nommé sur sa demande résident supérieur au Tonkin. "

M. G.-W.

Il est absolument nécessaire de remédier au dérèglement des finances, autrement ils causeront la ruine du royaume.

(Cardinal de RICHELIEU)

UNE ÈRE NOUVELLE EN ESPAGNE

L'avenir seul pourra nous fixer sur la portée exacte de l'évolution politique qui vient de se produire en Espagne. Pour le moment, l'acte d'évolution apparaît non pas comme l'abolition, mais seulement comme une transformation de la dictature.

Au Directoire exclusivement militaire formé au lendemain du prononcement du 13 septembre 1923, succède un gouvernement composé à la fois de militaires et de civils. C'est une étape entre la période de liquidation du passé et celle de la préparation d'un nouveau régime.

On se tromperait sans doute en interprétant l'événement comme le symptôme d'un retour au parlementarisme.

Le régime parlementaire a-t-il, d'ailleurs, jamais existé en Espagne ? On a bien vu des équipes, à étiquette conservatrice et libérale, alterner au pouvoir avec une apparence régulière, dans la période où des hommes énergiques comme Canovas ou Sagasta parvenaient à imposer la discipline à leurs troupes. Mais, c'était toujours quelques chefs et quelques soldats qui se partageaient les avantages du pouvoir.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le caractère purement artificiel du système s'est manifesté dès que la disparition des fortes têtes a laissé le champ libre aux rivalités et aux intrigues des sous-ordres. Le désarroi de politiciens, sans attaches profondes dans le pays indifférent, manœuvrés par les fameux « caciques » électoraux, a abouti à la carence complète du pouvoir et à l'anarchie par la désorganisation de tous les rouages de la vie politique, économique et sociale.

Le rapport de M. Simon sur le budget des Affaires étrangères fait ressortir l'intransigeance des Alliés

Paris, 5 décembre. — Le rapport de M. Simon, député du Tarn, sur le budget des Affaires étrangères pour 1926, sera distribué lundi à la Chambre. Nous avons pu, grâce à l'obligeance d'un des rapporteurs, en prendre connaissance dans ses parties essentielles.

L'avant-projet est consacré aux dettes inter-alliées, problème délicat et complexe dont la solution qui ne peut plus être retardée est vitale pour l'avenir de notre pays. M. Simon établit d'abord le bilan des dettes de guerre. Il explique comment ces dettes ont été en partie influencées par des circonstances et des nécessités, à grossi notre dette envers la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Au 1er janvier 1920, nous devons à la Grande-Bretagne 645.500.000 francs, dont 60 milliards et demi sur la Russie et 3 milliards sur la Belgique.

Ce bilan établi, le rapporteur, recherche quelle a été la politique de la France de 1919 à 1925. Il développe les arguments pour la défense de nos intérêts financiers. Sur cette somme le capital effectivement prêté s'élève à 449.000.286 francs, chiffre sur lequel il a été effectivement remboursé 3.111.900 francs environ. Envers les Etats-Unis, cette dette en capital s'élève à 2.265.028.442 francs et les intérêts arriérés au 1er novembre 1925 s'élevaient à 963.225.000 dollars environ.

En face de ces dettes, la France dispose sur ses autres alliés, d'une créance de 15.150.000.000 francs, dont 6 milliards et demi sur la Russie et 3 milliards sur la Belgique.

Ce bilan établi, le rapporteur, recherche quelle a été la politique de la France de 1919 à 1925. Il développe les arguments pour la défense de nos intérêts financiers. Sur cette somme le capital effectivement prêté s'élève à 449.000.286 francs, chiffre sur lequel il a été effectivement remboursé 3.111.900 francs environ. Envers les Etats-Unis, cette dette en capital s'élève à 2.265.028.442 francs et les intérêts arriérés au 1er novembre 1925 s'élevaient à 963.225.000 dollars environ.

En face de ces dettes, la France dispose sur ses autres alliés, d'une créance de 15.150.000.000 francs, dont 6 milliards et demi sur la Russie et 3 milliards sur la Belgique.

Ce bilan établi, le rapporteur, recherche quelle a été la politique de la France de 1919 à 1925. Il développe les arguments pour la défense de nos intérêts financiers. Sur cette somme le capital effectivement prêté s'élève à 449.000.286 francs, chiffre sur lequel il a été effectivement remboursé 3.111.900 francs environ. Envers les Etats-Unis, cette dette en capital s'élève à 2.265.028.442 francs et les intérêts arriérés au 1er novembre 1925 s'élevaient à 963.225.000 dollars environ.

En face de ces dettes, la France dispose sur ses autres alliés, d'une créance de 15.150.000.000 francs, dont 6 milliards et demi sur la Russie et 3 milliards sur la Belgique.

Ce bilan établi, le rapporteur, recherche quelle a été la politique de la France de 1919 à 1925. Il développe les arguments pour la défense de nos intérêts financiers. Sur cette somme le capital effectivement prêté s'élève à 449.000.286 francs, chiffre sur lequel il a été effectivement remboursé 3.111.900 francs environ. Envers les Etats-Unis, cette dette en capital s'élève à 2.265.028.442 francs et les intérêts arriérés au 1er novembre 1925 s'élevaient à 963.225.000 dollars environ.

En face de ces dettes, la France dispose sur ses autres alliés, d'une créance de 15.150.000.000 francs, dont 6 milliards et demi sur la Russie et 3 milliards sur la Belgique.

Ce bilan établi, le rapporteur, recherche quelle a été la politique de la France de 1919 à 1925. Il développe les arguments pour la défense de nos intérêts financiers. Sur cette somme le capital effectivement prêté s'élève à 449.000.286 francs, chiffre sur lequel il a été effectivement remboursé 3.111.900 francs environ. Envers les Etats-Unis, cette dette en capital s'élève à 2.265.028.442 francs et les intérêts arriérés au 1er novembre 1925 s'élevaient à 963.225.000 dollars environ.

En face de ces dettes, la France dispose sur ses autres alliés, d'une créance de 15.150.000.000 francs, dont 6 milliards et demi sur la Russie et 3 milliards sur la Belgique.

Ce bilan établi, le rapporteur, recherche quelle a été la politique de la France de 1919 à 1925. Il développe les arguments pour la défense de nos intérêts financiers. Sur cette somme le capital effectivement prêté s'élève à 449.000.286 francs, chiffre sur lequel il a été effectivement remboursé 3.111.900 francs environ. Envers les Etats-Unis, cette dette en capital s'élève à 2.265.028.442 francs et les intérêts arriérés au 1er novembre 1925 s'élevaient à 963.225.000 dollars environ.

En face de ces dettes, la France dispose sur ses autres alliés, d'une créance de 15.150.000.000 francs, dont 6 milliards et demi sur la Russie et 3 milliards sur la Belgique.

Ce bilan établi, le rapporteur, recherche quelle a été la politique de la France de 1919 à 1925. Il développe les arguments pour la défense de nos intérêts financiers. Sur cette somme le capital effectivement prêté s'élève à 449.000.286 francs, chiffre sur lequel il a été effectivement remboursé 3.111.900 francs environ. Envers les Etats-Unis, cette dette en capital s'élève à 2.265.028.442 francs et les intérêts arriérés au 1er novembre 1925 s'élevaient à 963.225.000 dollars environ.

En face de ces dettes, la France dispose sur ses autres alliés, d'une créance de 15.150.000.000 francs, dont 6 milliards et demi sur la Russie et 3 milliards sur la Belgique.

Ce bilan établi, le rapporteur, recherche quelle a été la politique de la France de 1919 à 1925. Il développe les arguments pour la défense de nos intérêts financiers. Sur cette somme le capital effectivement prêté s'élève à 449.000.286 francs, chiffre sur lequel il a été effectivement remboursé 3.111.900 francs environ. Envers les Etats-Unis, cette dette en capital s'élève à 2.265.028.442 francs et les intérêts arriérés au 1er novembre 1925 s'élevaient à 963.225.000 dollars environ.

En face de ces dettes, la France dispose sur ses autres alliés, d'une créance de 15.150.000.000 francs, dont 6 milliards et demi sur la Russie et 3 milliards sur la Belgique.

Ce bilan établi, le rapporteur, recherche quelle a été la politique de la France de 1919 à 1925. Il développe les arguments pour la défense de nos intérêts financiers. Sur cette somme le capital effectivement prêté s'élève à 449.000.286 francs, chiffre sur lequel il a été effectivement remboursé 3.111.900 francs environ. Envers les Etats-Unis, cette dette en capital s'élève à 2.265.028.442 francs et les intérêts arriérés au 1er novembre 1925 s'élevaient à 963.225.000 dollars environ.

En face de ces dettes, la France dispose sur ses autres alliés, d'une créance de 15.150.000.000 francs, dont 6 milliards et demi sur la Russie et 3 milliards sur la Belgique.

Ce bilan établi, le rapporteur, recherche quelle a été la politique de la France de 1919 à 1925. Il développe les arguments pour la défense de nos intérêts financiers. Sur cette somme le capital effectivement prêté s'élève à 449.000.286 francs, chiffre sur lequel il a été effectivement remboursé 3.111.900 francs environ. Envers les Etats-Unis, cette dette en capital s'élève à 2.265.028.442 francs et les intérêts arriérés au 1er novembre 1925 s'élevaient à 963.225.000 dollars environ.

En face de ces dettes, la France dispose sur ses autres alliés, d'une créance de 15.150.000.000 francs, dont 6 milliards et demi sur la Russie et 3 milliards sur la Belgique.

Ce bilan établi, le rapporteur, recherche quelle a été la politique de la France de 1919 à 1925. Il développe les arguments pour la défense de nos intérêts financiers. Sur cette somme le capital effectivement prêté s'élève à 449.000.286 francs, chiffre sur lequel il a été effectivement remboursé 3.111.900 francs environ. Envers les Etats-Unis, cette dette en capital s'élève à 2.265.028.442 francs et les intérêts arriérés au 1er novembre 1925 s'élevaient à 963.225.000 dollars environ.

En face de ces dettes, la France dispose sur ses autres alliés, d'une créance de 15.150.000.000 francs, dont 6 milliards et demi sur la Russie et 3 milliards sur la Belgique.

Ce bilan établi, le rapporteur, recherche quelle a été la politique de la France de 1919 à 1925. Il développe les arguments pour la défense de nos intérêts financiers. Sur cette somme le capital effectivement prêté s'élève à 449.000.286 francs, chiffre sur lequel il a été effectivement remboursé 3.111.900 francs environ. Envers les Etats-Unis, cette dette en capital s'élève à 2.265.028.442 francs et les intérêts arriérés au 1er novembre 1925 s'élevaient à 963.225.000 dollars environ.

En face de ces dettes, la France dispose sur ses autres alliés, d'une créance de 15.150.000.000 francs, dont 6 milliards et demi sur la Russie et 3 milliards sur la Belgique.

Ce bilan établi, le rapporteur, recherche quelle a été la politique de la France de 1919 à 1925. Il développe les arguments pour la défense de nos intérêts financiers. Sur cette somme le capital effectivement prêté s'élève à 449.000.286 francs, chiffre sur lequel il a été effectivement remboursé 3.111.900 francs environ. Envers les Etats-Unis, cette dette en capital s'élève à 2.265.028.442 francs et les intérêts arriérés au 1er novembre 1925 s'élevaient à 963.225.000 dollars environ.

En face de ces dettes, la France dispose sur ses autres alliés, d'une créance de 15.150.000.000 francs, dont 6 milliards et demi sur la Russie et 3 milliards sur la Belgique.

Ce bilan établi, le rapporteur, recherche quelle a été la politique de la France de 1919 à 1925. Il développe les arguments pour la défense de nos intérêts financiers. Sur cette somme le capital effectivement prêté s'élève à 449.000.286 francs, chiffre sur lequel il a été effectivement remboursé 3.111.900 francs environ. Envers les Etats-Unis, cette dette en capital s'élève à 2.265.028.442 francs et les intérêts arriérés au 1er novembre 1925 s'élevaient à 963.225.000 dollars environ.

Teissier, accusé de l'assassinat du garçon de recettes comparait mardi devant les assises

Paris, 5 décembre. — Lazare Teissier, le concierge de la rue Mogador, accusé de l'assassinat du garçon de bureau Boulay, dont le cadavre fut retrouvé le 8 juillet au Bois-de-Boulogne, comparaitra mardi 8 décembre, devant la Cour d'assises de la Seine.

On sait que ce procès, qui est inscrit au rôle des assises pour le 11 novembre, avait dû être retardé en raison de l'état de santé de M. Gaubert, défendeur de l'accusé.

Les débats seront présidés par le conseiller Richard. Cinq audiences sont prévues.

Des trafiquants sont arrêtés

Paris, 5 décembre. — Des inspecteurs du contrôle central des recherches, ont arrêté Constant Lésognac, dit Robit, Le Murin, 22 ans, demeurant à Argenteuil, et Francis Périllet, dit Francis le Peintre, 25 ans, demeurant à Pantin, qui pratiquaient le trafic des blanches pour maisons spéciales de province.

UNE DOMESTIQUE INFIDÈLE EST CONDAMNÉE

Châteaufort, 5 décembre. — Le tribunal correctionnel d'Issoudun a condamné à dix mois de prison la femme de ménage Juliette Denis, 34 ans, qui, à la force de prélèvements suivis sur la caisse de son patron, Mme Dalaly, rentière à Issoudun, avait amassé 27.000 francs de bon argent. La somme avait été retrouvée au cours d'une perquisition chez la femme de ménage, dans sa palissade, coffre-fort plus sûr, croyait-elle, que celui de sa patronne.

LA TERRE TREMBLE EN HAUTE-VIENNE

Limoges, 5 décembre. — Une secousse sismique a été ressentie jeudi soir, à 7 heures, dans de nombreuses localités des départements de la Haute-Vienne et de la Creuse. Elle a duré cinq secondes.

LE FROID EST MORTEL AUX COURSES

Paris, 5 décembre. — En raison du froid, les courses d'Enghien ont été annulées.

Un parachutiste se lance du haut d'un pont et atterrit

Paris, 5 décembre. — Le parachutiste René Granvaud, a fait cet après-midi une expérience dans le parc des Buttes-Chaumont. Il s'est lancé par-dessus le parapet du fameux pont des Suicidés et a atterri sans encombre. La hauteur du pont est de 27 mètres environ. Le saut était donc téméraire. Mais le développement du parachute s'est effectué très rapidement et la descente fut normale. Cette expérience se déroula en présence de quelques rares passants.

René Granvaud est pilote aviateur et secrétaire général du Parachute Club de France, dont sa sœur, Mlle Germaine Granvaud, est présidente.

M. STEEG NAVIGUE

Rabat, 5 décembre. — M. Steeg a quitté Rabat ce matin, se rendant à Casablanca, où il s'embarquera dans la soirée à destination de Marseille.

M. Loucheur recit différentes personnalités financières

Paris, 5 décembre. — M. Loucheur, ministre des finances, a reçu cet après-midi diverses personnalités, notamment MM. Fougère, directeur du syndicat des fabricants de soieries de Lyon, Duchemin, représentant les industries de matières colorantes et des produits chimiques, Cordier, représentant le syndicat des forces hydrauliques, Ledouch, président du syndicat général cotonnier, Vincent, représentant des métaux, Gallier, vice-président du commerce extérieur, Moggié, directeur du comité national des conseillers du commerce extérieur, avec lesquels il s'est entretenu des projets financiers actuellement à l'étude et qui doivent être soumis incessamment à l'examen du Parlement.

Le ministre des finances a l'intention de poursuivre ainsi ses consultations qu'il a déjà commencées il y a quelques jours. Il a reçu notamment, M. Jacob, président de la compagnie des agents de change, près la Bourse de Paris. Il continuera ses conversations à partir de lundi.

AU CONGRÈS REPUBLICAIN SOCIALISTE

Paris, 5 décembre. — Les travaux du congrès républicain socialiste ont continué aujourd'hui pendant toute la journée. Au cours de la matinée, des commissions ont pris connaissance et donné lecture de rapports et propositions dont elles ont été

DERNIERE HEURE

LA REVOLTE DES DRUSES

Us auraient fait des propositions de paix

Le Caire, 5 décembre. — On mande d'un « New-York Herald » que des conditions de paix approuvées par des messagers Druses auraient été suggérées à M. de Jouvenet à Damas, dans la journée d'hier.

Une opération de grande envergure est engagée en Syrie

Beyrouth, 5 décembre. — Une opération militaire d'assez grande envergure est destinée à nettoyer définitivement le massif de l'Hermon, et du Liban, des bandes Druses, et à engager ce massif par deux colonnes venues de l'Ouest et du Nord.

Le général Gamelin est nommé commandant des troupes en Syrie

Paris, 5 décembre. — Par décret en date du 5 décembre, rendu sur la proposition du ministre de la Guerre, le général de division Gamelin, commandant les troupes du Levant, a été nommé commandant supérieur des troupes de Syrie.

Les Viennois partent en guerre contre les chiens

Vienna, 5 décembre. — Le populisme viennois est nettement divisé en deux camps, au sujet des chiens. L'Église vient d'intervenir dans cette affaire et l'archevêque Piffel vient de publier une lettre dénonçant les femmes qui cachent la nourriture, prennent soin avec excès des chiens, tandis que des centaines d'enfants de familles pauvres, sont privés des objets de toute première nécessité, voire de nourriture.

D'après les dernières statistiques, il y aurait plus de 100.000 chiens à Vienna. La plupart sont des bergers allemands et chacun d'eux consommé par jour plus de nourriture qu'une famille pauvre dans une semaine entière.

L'élément hostile à cet état de choses vient de suggérer au gouvernement l'idée de faire peser une taxe très lourde sur les chiens de luxe. De nombreuses lettres, pour et contre, sont publiées et montrent dans des termes divers, cet amour excessif pour la race canine.

La foire de Saint-Nicolas à Blois

Blois, 5 décembre. — Cet après-midi s'est tenue la Grande Foire annuelle de la Saint-Nicolas qui avait attiré une foule de cultivateurs de la Beauce, de la Sologne et du Berry. Voici les prix annoncés des principaux animaux : chevaux de trait de culture de 3 à 5 ans, 4.000 à 5.500 fr. ; chevaux d'un an, 2.000 à 3.500 fr. ; chevaux de 2 ans, 3.000 à 4.000 fr. ; porcelets, de 100 à 200 fr. ; vaches laitières, de 2.000 à 4.200 fr. ; génisses sauteuses, de 1.000 à 2.000 fr. ; taureaux d'un an à 15 mois, de 1.500 à 3.500 fr.

Avant perdu la raison une fillette se cache dans une grange et vit en sauvagesse

Grammont, 5 décembre. — Le 19 octobre dernier, une fillette de 14 ans, pendant l'absence de ses parents, fermiers, quittait la toit paternel. Malgré les plus actives recherches faites par la gendarmerie locale, on ne put retrouver l'enfant.

Le croiseur « Duquesne » sera lancé le 18 Décembre

Brest, 5 décembre. — Les ingénieurs du génie maritime et les ouvriers de l'arsenal de Brest achevent avec activité la construction de la coque du croiseur cuirassé « Duquesne », qui sera mis à l'eau le 17 décembre.

NOUVELLES BRÈVES

Le livreur André Villemont, victime de l'attentat de Saint-Maurice, a succombé à l'hôpital de la Salpêtrière.

La guerre du Rif

Fez, 5 décembre. — Groupement de Fez. — Un coup de main de nos gnomiers et partisans de Taouant, nous a permis de nettoyer le rive sud de l'Oued Mellah, et d'éloigner les organisations ennemies qui ont été détruites.

Des bandits essaient un casse-tête après un atterrissement de 2.000 francs

Versailles, 5 décembre. — M. Léon Lambrides, caissier dans une sténerie, venait d'accomplir sa tournée d'annonces, lorsqu'il fut entouré, boulevard de la Chapelle, par deux individus dont l'un, l'assomant à demi en lui portant un violent coup de matraque sur la tête.

UN COMMUNISTE EST CONDAMNÉ

Bordeaux, 5 décembre. — Le tribunal correctionnel a condamné à 15 mois de prison et 1.000 francs d'amende, Marcel Duheu, âgé de 35 ans, pointeur à la compagnie du Midi, pour propagande communiste.

LA CRISE MINISTERIELLE ALLEMANDE

Hindenburg prie Luther de succéder à Luther

Berlin, 5 décembre. — Le chancelier Luther, qui est resté dès hier matin à Berlin, a remis ce matin sa démission entre les mains du maréchal Hindenburg, président du Reich.

A Washington on étudierait avec intérêt la question du désarmement de la France

Washington, 5 décembre. — A la Maison-Blanche, on déclare que les États-Unis n'ont pas reçu encore une invitation à désigner les représentants aux travaux de la conférence spéciale de la Société des Nations, pour l'étude de la réduction des armements.

UN IMMENSE INCENDIE DÉTRUIT UNE AUBERGE

Metz, 5 décembre. — La nuit dernière, à Sainte-Marie-aux-Chênes, un incendie d'une extrême violence a détruit l'auberge Simon, occupée par 50 personnes, qui ne purent se sauver qu'à demi-vêtues en abandonnant tout ce qu'elles possédaient.

Hans Bossard a été interrogé

Paris, 5 décembre. — M. Hans Bossard, le peintre suisse qui fut condamné par le 3e conseil de guerre, à la déportation pénale, pour intelligence avec l'ennemi, a été interrogé par M. Cluzel, juge d'instruction, en présence de M. Frok, M. Bossard affirme qu'il avait fait la connaissance de Paul Meunier et d'Ernest Jodet, bien en relations avec des diplomates ou avec des officiers supérieurs allemands.

Cinq personnes sont blessées dans une collision de tramways

Paris, 5 décembre. — Vers 17 h. 30, une collision s'est produite au croisement du boulevard du Palais et du Quai des Orfèvres, entre un tramway de la ligne de Montreuil-Gare de l'Est et un camion.

PREVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 5 décembre. — Prévisions agricoles de l'Office national météorologique pour la journée du 6 décembre : Région Parisienne. — Beau temps. Vent de secteur Sud-Est 6 à 8 mètres. Ciel brumeux et peu nuageux.

Revue de la Presse

LA MORT DES PETITES GENS

L'Action Française (Léon Daudet). Le Cartel est aujourd'hui, devant ce pays, dans une situation identique à celle du Bloc national, après le vote du double décime au commandement de Polignac et du vote définitif de la loi de L'Action Française. La dissolution avait lieu dans quelques semaines, mais ne peut prévoir ce qui arriverait aux nouvelles élections avec les coups de vent du scrutin de liste majoritaire.

IL NOUS RESTE A NOUS DÉFENDRE

Le Gaulois (Curtius). Le Sénat ayant voté sans les amender les textes que la Chambre avait déjà approuvés, nous n'avons plus de recours contre les lois de M. Loucheur, qu'on nous propose de faire passer par la voie d'urgence.

L'INFLATION VUE PAR ALBERT THOMAS

L'Europe Nouvelle. Un homme que les événements ont placé à l'écart, sinon au-dessus des partis, un homme que ses fonctions ont mis en contact avec tous les peuples du monde, avec toutes les crises financières, les formes de monnaie depuis la guerre, le directeur du Bureau International du Travail, prononçait récemment un grand discours à Champigny-sur-Marne.

M. LOUCHEUR A UN DECOUVERT

Aux Écoliers. M. Briand ne voulait pas de M. Loucheur comme ministre des Finances, mais, au moment où il refusait de l'accepter, M. Briand s'est, depuis plus d'un an, accroché aux basques de M. Briand.

MAIS ILS MARCHENT TOUJOURS

Le Rappel (Ed. de Mesnil). Les vétérans du Sénat sont comme les généraux de l'Empire (déjà ?) : ils grognent sans cesse, mais ils marchent toujours.

LES ABSTENTIONNISTES

Le Figaro (Lucien Rumiery). La conclusion politique du débat sur les projets financiers, c'est que l'abstentionnisme devient maître dans nos destinées.

Cinq personnes sont blessées dans une collision de tramways

Paris, 5 décembre. — Vers 17 h. 30, une collision s'est produite au croisement du boulevard du Palais et du Quai des Orfèvres, entre un tramway de la ligne de Montreuil-Gare de l'Est et un camion.

PREVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 5 décembre. — Prévisions agricoles de l'Office national météorologique pour la journée du 6 décembre : Région Parisienne. — Beau temps. Vent de secteur Sud-Est 6 à 8 mètres.

possible de lui demander un nouvel effort. Il y a une limite de pression qu'il ne faut pas dépasser, sous peine de provoquer l'explosion de la machine. Les assujettis peuvent être tranquilles, nous ne les réduisons pas à désespoir.

Des ministres nous avaient dit et répété de faire le plus soigneux. Les Français doivent payer sans leurs moyens. Il s'agit d'une nouvelle bataille de la Marne qui doit sauver le franc. Chacun combattra à sa place et il y aura du temps de faire de nouvelles lois. Ce sont toujours les mêmes qui se disputent le monde.

L'INFLATION VUE PAR ALBERT THOMAS

L'Europe Nouvelle. Un homme que les événements ont placé à l'écart, sinon au-dessus des partis, un homme que ses fonctions ont mis en contact avec tous les peuples du monde, avec toutes les crises financières, les formes de monnaie depuis la guerre, le directeur du Bureau International du Travail, prononçait récemment un grand discours à Champigny-sur-Marne.

M. LOUCHEUR A UN DECOUVERT

Aux Écoliers. M. Briand ne voulait pas de M. Loucheur comme ministre des Finances, mais, au moment où il refusait de l'accepter, M. Briand s'est, depuis plus d'un an, accroché aux basques de M. Briand.

MAIS ILS MARCHENT TOUJOURS

Le Rappel (Ed. de Mesnil). Les vétérans du Sénat sont comme les généraux de l'Empire (déjà ?) : ils grognent sans cesse, mais ils marchent toujours.

LES ABSTENTIONNISTES

Le Figaro (Lucien Rumiery). La conclusion politique du débat sur les projets financiers, c'est que l'abstentionnisme devient maître dans nos destinées.

Cinq personnes sont blessées dans une collision de tramways

Paris, 5 décembre. — Vers 17 h. 30, une collision s'est produite au croisement du boulevard du Palais et du Quai des Orfèvres, entre un tramway de la ligne de Montreuil-Gare de l'Est et un camion.

PREVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 5 décembre. — Prévisions agricoles de l'Office national météorologique pour la journée du 6 décembre : Région Parisienne. — Beau temps. Vent de secteur Sud-Est 6 à 8 mètres.

La Vie Sportive

CROSS-COUNTRY

Une belle réunion sportive au stade de l'A. S. M.

L'A. S. Montfermeuse organise demain dimanche, sur son magnifique terrain de l'avenue de la République, une belle journée sportive.

Les championnats du Centre des séries inférieures

Si le championnat du Centre de première série est resté à présent ouvert, bien que deux matches restent à jouer, il n'en sera pas de même de celui des séries inférieures, qui va reprendre dimanche, donnant lieu aux rencontres suivantes :

A LA PÉDALE SPORTIVE

Rassemblement de tous les coureurs demain dimanche 6 décembre, à 8 h. 30, au matin, café Richard, entraînés par le parcours du cross, sous la direction de Venot, capitaine de l'équipe.

LE DIMANCHE SPORTIF AU CREUSOT

Le cyclisme, entraîné par les coureurs de la Pédale Sportive Creusotine sur le parcours du prochain cross cyclo-pédestre ; rassemblement à 8 h. 30, rue du Président-Wilson, café Richard.

ASSOCIATION

F. C. MOULINOIS (1) CONTRE A. S. MONTFERMEUSE (1) Après quelques divergences de vue qui prirent fin lors d'une réunion récente, la majorité de la section d'association a décidé de continuer ses matches sous les couleurs fécistes.

LES SPORTS A VICHY

Demain dimanche, le public pourra assister à un beau match de football, entre le C. A. S. G. et Sporting Club Tchecoslovaque, une des belles équipes du département.

CLUB NAUTIQUE DE VICHY (1) CONTRE FOOT-BALL CLUB GOSNOIS (1)

A 13 h. 30, sera donné au stade de la route de Saint-Laurent, le coup d'envoi du match relatif à Vichy-Centre. Si Cosme fut battu à Vichy par un score assez brutal au cours de la mi-tempête, il est à se rappeler qu'il termina la partie qu'à 12 joueurs et il n'est bien étonnant que cette nouvelle rencontre, où les accidents ne se reproduisent pas, Vichy arrive complet et les locaux avec leur ardent désir de vaincre ce qui les qualifierait encore pour espérer la finale contre Brioude.

MATCH DE CHAMPIONNAT DEUXIÈME SÉRIE S. L. CONTRE U. S. V.

Par suite du mauvais temps pendant les terrains de Rugby impraticables et par décision du Comité du Centre, le match Issoire-Vichy est remis à une date ultérieure.

RUGBY

Les championnats du Centre des séries inférieures

Si le championnat du Centre de première série est resté à présent ouvert, bien que deux matches restent à jouer, il n'en sera pas de même de celui des séries inférieures, qui va reprendre dimanche, donnant lieu aux rencontres suivantes :

A LA PÉDALE SPORTIVE

Rassemblement de tous les coureurs demain dimanche 6 décembre, à 8 h. 30, au matin, café Richard, entraînés par le parcours du cross, sous la direction de Venot, capitaine de l'équipe.

LE DIMANCHE SPORTIF AU CREUSOT

Le cyclisme, entraîné par les coureurs de la Pédale Sportive Creusotine sur le parcours du prochain cross cyclo-pédestre ; rassemblement à 8 h. 30, rue du Président-Wilson, café Richard.

ASSOCIATION

F. C. MOULINOIS (1) CONTRE A. S. MONTFERMEUSE (1) Après quelques divergences de vue qui prirent fin lors d'une réunion récente, la majorité de la section d'association a décidé de continuer ses matches sous les couleurs fécistes.

LES SPORTS A VICHY

Demain dimanche, le public pourra assister à un beau match de football, entre le C. A. S. G. et Sporting Club Tchecoslovaque, une des belles équipes du département.

CLUB NAUTIQUE DE VICHY (1) CONTRE FOOT-BALL CLUB GOSNOIS (1)

A 13 h. 30, sera donné au stade de la route de Saint-Laurent, le coup d'envoi du match relatif à Vichy-Centre. Si Cosme fut battu à Vichy par un score assez brutal au cours de la mi-tempête, il est à se rappeler qu'il termina la partie qu'à 12 joueurs et il n'est bien étonnant que cette nouvelle rencontre, où les accidents ne se reproduisent pas, Vichy arrive complet et les locaux avec leur ardent désir de vaincre ce qui les qualifierait encore pour espérer la finale contre Brioude.

MATCH DE CHAMPIONNAT DEUXIÈME SÉRIE S. L. CONTRE U. S. V.

Par suite du mauvais temps pendant les terrains de Rugby impraticables et par décision du Comité du Centre, le match Issoire-Vichy est remis à une date ultérieure.

Une belle réunion au Pré-Bercy

Aujourd'hui, à 14 h. 30, sur le terrain d'honneur du Pré-Bercy, Club Athlétique Briviste (1) contre F. C. Moulinois (1).

NEVERE

NEVERS Les élections d'aujourd'hui au Tribunal et à la Chambre de commerce de Nevers

Aujourd'hui dimanche a lieu l'élection pour le renouvellement du Tribunal de Commerce et de la Chambre de Commerce de Nevers. Le Tribunal de Commerce...

Le temps est froid il faut passer une soirée agréable à éviter les rigueurs de la température. Allez à CINE-PARC, en matinée à 2 h. 30 et en soirée à 8 h. 30.

Neurasthénique, un garçon coiffeur se jette dans la Loire et se noie

136 rue Panarioux, 29 ans, garçon coiffeur, M. Marcel Panarioux, dans une crise de neurasthénie...

REVELLON !!

Dés maintenant (car dans quinze jours il ne sera plus temps) réveillez votre table à l'Hôtel du Paon ou au Léon Lédoux...

LA OCCASION DE NOEL GRAN BAL DE NUIT

REVELLON SALLES VAUBAN MODERN JAZZ Tous les dimanches, Bal-Soirée à 20 h. 30.

Un arbre de Noël sensationnel

Tous les enfants voudront le voir à partir du 2 décembre chez Mme veuve E. Follereau, 25 rue de Nivèrre...

LE VRAI THEATRE AU CLOS SAINT-JOSEPH

Bataille de dames et La Bourrasque Retenez vos places

TOUT LE MONDE N'A PAS UNE 6 CV. ou 10 CV. BUCHET

Demandez notices et renseignements à l'agence régionale Garage BO RDIAU et SAUVAGET

AVIS IMPORTANT

En raison de l'extension prise, dans la Région Nivernaise, par les opérations de constructions traitées avec le concours de la PREVOYANCE DE L'OUEST...

KURSAAL DIMANCHE 6

LA CIBLE VIVANTE Grande Comédie dramatique

BOED: MISSIN, WALTER, J. JENSEN TRÈS GROS S. C. ES: MUSIC-HALL YOREMS

NE LAISSEZ PAS GELER VOTRE COMPTEUR A GAZ

Dans les appartements chauffés, protégez-les au moyen de laine, foin ou couffons de laine.

Robert RENAULT

Chirurgien-Dentiste 4, rue Gambetta, NEVERS

Réveillon de Noël ! AU CAFÉ DE LA PAIX

Grand Scupper Dansant Avec le Jazz BERTAUD

Le menu est affiché dans l'établissement N'attendez pas la veille pour relancer vos tables, il pourrait être trop tard.

Près de Saint-Révérier une locomotive déraile

Pas d'accident de personne Le dernier train du soir se dirigeant sur Corbigny à déraillé au kilomètre 56.200, un peu après avoir dépassé la gare de Saint-Révérier...

LA CHARITE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. le docteur Leboucq, maire. L'école de filles obtient une subvention de 100 francs pour achat d'appareils de physique et de chimie.

M. Montpetit et Laurent sont désignés pour faire partie du syndicat intercommunal d'électricité. Le conseil porte de 50 à 100 francs par an le prix de l'abonnement au journal du cheval de la ville.

Renouvelez les pouvoirs des directeurs de la caisse d'épargne de MM. Pétreaud, Gustave, Chaudron et Lomard. Donnez M. Mazille, Loféaux, Journat, Monard, en remplacement de directeurs démissionnaires.

Donne avis favorable à la location de la halle pendant 5 ans pour l'établissement d'une salle de fêtes et de cinéma, moyennant un loyer minimum de 2.000 francs.

Relève de la 4e à partir du 1er janvier 1923 le tarif des abonnements aux eaux, sauf en ce qui concerne les familles nombreuses.

Donne avis favorable au projet d'établissement d'un pont de secours au-dessus du chemin de fer P.-L.-M., projet présenté par M. Montpetit.

Relève de la 4e à partir du 1er janvier 1923 le tarif des abonnements aux eaux, sauf en ce qui concerne les familles nombreuses.

Donne avis favorable au projet d'établissement de paye sur les distributeurs d'essence placés sur la voie publique.

Donne avis favorable à la location de la halle pendant 5 ans pour l'établissement d'une salle de fêtes et de cinéma.

Relève de la 4e à partir du 1er janvier 1923 le tarif des abonnements aux eaux, sauf en ce qui concerne les familles nombreuses.

Donne avis favorable au projet d'établissement de paye sur les distributeurs d'essence placés sur la voie publique.

Relève de la 4e à partir du 1er janvier 1923 le tarif des abonnements aux eaux, sauf en ce qui concerne les familles nombreuses.

Donne avis favorable au projet d'établissement de paye sur les distributeurs d'essence placés sur la voie publique.

Relève de la 4e à partir du 1er janvier 1923 le tarif des abonnements aux eaux, sauf en ce qui concerne les familles nombreuses.

Donne avis favorable au projet d'établissement de paye sur les distributeurs d'essence placés sur la voie publique.

Relève de la 4e à partir du 1er janvier 1923 le tarif des abonnements aux eaux, sauf en ce qui concerne les familles nombreuses.

Donne avis favorable au projet d'établissement de paye sur les distributeurs d'essence placés sur la voie publique.

Relève de la 4e à partir du 1er janvier 1923 le tarif des abonnements aux eaux, sauf en ce qui concerne les familles nombreuses.

Donne avis favorable au projet d'établissement de paye sur les distributeurs d'essence placés sur la voie publique.

ALLIER BELLEVERE-SUR-ALLIER

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Burlet, maire, pour délibérer sur son ordre du jour.

Chemin du moulin Mazan. Approbation des actes de cession des terrains. M. le maire soumet à l'approbation du conseil municipal les actes de cession amiables des terrains ayant servi à l'assiette du chemin vicinal ordinaire n° 16 dit du moulin Mazan.

Le conseil après examen les approuve. Catégorisation de l'avenue de Vichy pour le gaz. Le maire demande d'intervenir auprès de M. le directeur de la Cie du Bourboisnois, à Cusset, en vue de la canalisation pour le gaz de l'avenue de Vichy, partie comprise entre la rue du Golf et la source Boussanges.

Le conseil est d'avis d'inviter tous les fournisseurs de la commune à faire parvenir en mairie avant le 10 décembre de chaque année les mémoires de tous les travaux et fournitures qui leur sont dus.

La commission des finances est chargée d'étudier un nouveau système comptable. Révision du taux d'allocation aux familles nombreuses.

Le conseil s'inspirent du barème qui leur a été communiqué par l'Administration, décide de porter à quatre cent vingt francs le taux de l'assistance aux familles nombreuses.

Demande d'une subvention au conseil général à effet d'aider la commune à payer les réparations effectuées aux immeubles communaux. Le conseil est d'avis de solliciter une subvention au conseil général pour participation dans les frais que nécessitent divers travaux urgents aux maisons d'écoles et autres immeubles communaux.

Loisimeux Buisson et Gauthier de la source intermittente. Sous certaines réserves concernant l'établissement de la rue Gabriel Rainin, portée à 11 mètres 50, la mise en état provisoire de la source d'Arrière, l'hygiène et l'assainissement et l'embellissement local, le conseil donne un avis favorable au projet de loisimeux qui lui est présenté.

Rétablissement de la limite de résidence des fonctionnaires de la commune en raison du coût assésimé de la voie aussi élevée à Belleverre qu'à Vichy, le conseil sollicite de l'Administration le rétablissement de l'indemnité de résidence d'égal en faveur des fonctionnaires pour commune et insinuant particulièrement pour que cette indemnité soit uniforme à celle de Vichy dont Belleverre est comme faubourg.

Indemnité à Mme veuve Gauthier chargée de l'allaitage des deux enfants. Le conseil alloue une somme de 250 fr. à Mme veuve Gauthier qui veut bien assurer ce service.

Union Sportive. Réorganisation. Désignation de ses membres les plus qualifiés. MM. Buisson et Vexon, de grandes qualités et faire un rapport qui sera présenté à la prochaine réunion de l'Assemblée.

Compagnie des Sapeurs-Pompiers. Le conseil sur le rapport de sa commission des finances, décide de verser à la compagnie des sapeurs-pompiers, le montant de l'indemnité de 200 francs.

Éclairage public. Demande de nouvelles lampes. Le conseil accueille favorablement les demandes qui lui sont faites en vue de l'insuffisance des lampes actuelles. Elles seront placées à Belleverre sur la voie publique.

Délimitation des hameaux par une plaque émaillée. Sur la demande des intéressés, le conseil décide de placer des plaques émaillées sur les chemins qui traversent les hameaux et faire un rapport qui sera présenté à la prochaine réunion de l'Assemblée.

Compagnie des Sapeurs-Pompiers. Le conseil sur le rapport de sa commission des finances, décide de verser à la compagnie des sapeurs-pompiers, le montant de l'indemnité de 200 francs.

Éclairage public. Demande de nouvelles lampes. Le conseil accueille favorablement les demandes qui lui sont faites en vue de l'insuffisance des lampes actuelles.

Délimitation des hameaux par une plaque émaillée. Sur la demande des intéressés, le conseil décide de placer des plaques émaillées sur les chemins qui traversent les hameaux.

Compagnie des Sapeurs-Pompiers. Le conseil sur le rapport de sa commission des finances, décide de verser à la compagnie des sapeurs-pompiers, le montant de l'indemnité de 200 francs.

Éclairage public. Demande de nouvelles lampes. Le conseil accueille favorablement les demandes qui lui sont faites en vue de l'insuffisance des lampes actuelles.

Délimitation des hameaux par une plaque émaillée. Sur la demande des intéressés, le conseil décide de placer des plaques émaillées sur les chemins qui traversent les hameaux.

Compagnie des Sapeurs-Pompiers. Le conseil sur le rapport de sa commission des finances, décide de verser à la compagnie des sapeurs-pompiers, le montant de l'indemnité de 200 francs.

Éclairage public. Demande de nouvelles lampes. Le conseil accueille favorablement les demandes qui lui sont faites en vue de l'insuffisance des lampes actuelles.

MONTLUCON Elections consulaires

Tribunal de commerce de Montluçon. — MM. Etienne Vincini, président sortant; Jules Biégnon, juge sortant; Charles Augot, négociant en vins.

Chambre de commerce de Montluçon-Gannat. — MM. Louis Bagnole, membre sortant; Michel Chausserat, membre sortant; Abel Chomeil, membre sortant; Georges Julien, membre sortant; Edgard Muril, négociant; Marcel Bouillet, négociant.

COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS Comme tous les ans, les membres de la compagnie feront la Sainte-Barbe en un banquet fraternel à l'hôtel de la Gare, à midi.

Vol. — M. Adolphe Jardonnet, 47 ans, cultivateur, avenue du 4-Septembre à Désertines, s'étant absenté quelques instants et ayant négligé de fermer sa porte à clef, constata en revenant chez lui la disparition de son portefeuille contenant 370 francs, ainsi qu'un bon de la Défense Nationale de 500 francs.

Etat civil. — Naissances. — René Bardet, 119, rue de Maulins; Maurice Blanchard, 13, rue Saint-Jean. Mariage. — Gaston Provost, et Jeanne Prud'homme.

Accidents. — Une voiture ayant heurté le parapet du pont à l'entrée du bourg, le conducteur M. Mariolat a été brusquement précipité dans la rivière, d'une hauteur de trois mètres environ.

LES AMIS DE LA MUSIQUE La prochaine séance des Amis de la Musique aura lieu le jeudi soir 17 décembre, à 20 h. 45, salle des fêtes du Pensionnat Saint-Gilles.

Elle sera consacrée à l'audition du Freischütz, opéra romantique en trois actes de Weber, qui sera donnée sous la direction de M. Vincent d'Indy, avec les concours de Mme Fanny Malhoy Marsella, soprano; M. Gabriel Paullet, ténor; M. Maurice Tremblay, baryton; Mme Edwige Bergson; M. Louis Chacton des clairs de la Schole, de l'École de musique et d'artistes de la ville. Chœurs et orchestre: 120 exécutants.

Les personnes qui ne font pas encore partie des Amis de la Musique et désirent assister à ce concert sont priées d'adresser leur adhésion à la Société le plus tôt possible, au secrétaire, 19, rue Gaston, à Montluçon.

LA FETE DE N.-D. DU TRAVAIL Aujourd'hui, à la cathédrale, fête annuelle de la Confrérie de N.-D. du Travail. Le matin, à 8 heures, messe de communion générale célébrée par S. Mgr l'Evêque.

Le soir, à 20 heures, grande cérémonie traditionnelle, sous la présidence de Sa Grandeur, monseigneur de Montluçon, évêque de Clermont, assisté de M. le maire, M. le procureur, M. le juge, M. le président du Tribunal, M. le juge d'Instruction, M. le juge de paix, M. le directeur de l'Enseignement, M. le directeur de la Santé, M. le directeur de l'Hygiène, M. le directeur de l'Assistance publique, M. le directeur de l'Enseignement technique, M. le directeur de l'Enseignement professionnel, M. le directeur de l'Enseignement supérieur, M. le directeur de l'Enseignement des arts et métiers, M. le directeur de l'Enseignement des sciences, M. le directeur de l'Enseignement des lettres, M. le directeur de l'Enseignement des langues, M. le directeur de l'Enseignement des sciences exactes, M. le directeur de l'Enseignement des sciences naturelles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences humaines, M. le directeur de l'Enseignement des sciences sociales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences économiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences pharmaceutiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences vétérinaires, M. le directeur de l'Enseignement des sciences agricoles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences industrielles, M. le directeur de l'Enseignement des sciences commerciales, M. le directeur de l'Enseignement des sciences administratives, M. le directeur de l'Enseignement des sciences politiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences juridiques, M. le directeur de l'Enseignement des sciences médicales

CHER

BOURGES

La prochaine audition de la Schola Saint-Etienne

Nous rappelons que la prochaine audition de la Schola, aura lieu le lundi 14 décembre, au Grand-Falais...

Mme Jane Bathori est une des meilleures cantarines de l'heure présente. Professeur à l'Ecole Normale de Paris...

Le maire porte à la connaissance de ses administrés que, par application des lois...

Les demandes en inscription ou en radiation des personnes omises ou portées à tort sur cette liste seront admises à partir de ce jour...

Le temps. — Température la plus basse de la nuit - 3°4 ; du jour, + 3° ; hauteur barométrique, 769.

Prévisions : Variations barométriques faibles ; continuation du temps froid.

Bicyclette retrouvée. — La bicyclette dérobée le soir à Mme Roland, rue de la Cartouche...

Décès. — André Brelon, femme Galais, 6 ans, chausseuse de Chappes ; Marie Bouquet, veuve Marchand, 79 ans, rue Fulton ; Solange Bruneau, veuve Jounet, 82 ans, place du Commandant-Martin à Anpionne ; Babillot, veuve Baly, 83 ans, rue Saint-Joseph, 25.

ON RETIRE INDEMNITE UN ENFANT TOMBE DANS UN PUIT. — Le jeune Miens, 13 ans, domestique chez M. Liger, aux Martignols, était en train de tirer de l'eau au puits...

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY. — Récolte du vin. — Voici le résultat de la récolte de vin pour la commune : vignes en production : 39 hectares 88 centiares ; vin récolté : 1.282 h. v. vin restant en cave de récolte antérieure : 162 h. ; récolte moyenne à l'hectare : 32 h. 14 ; déclarations reçues en mairie : 125 h.

SAINT-AMAND. — A qui la chienne. — Une chienne, sans collier, s'est réfugiée chez M. Chantel, 17, rue Grenouillère, où son propriétaire peut la réclamer.

Délit de pêche. — Les gendarmes de Saint-Amand en tournée, ont surpris pêchant dans le canal du Berry, avec engin prohibé, André Gessier, 66 ans, cultivateur à Rouzair.

Expulsion. — Une péripatétienne, Louise Jouannin, 33 ans qui s'était égarée de son lieu de séjour à Montluçon a été expulsée hier de Saint-Amand par les gendarmes.

BRINON-SUR-SAULE. — Arrêté. — Charles Jardinié, 49 ans, sans profession ni domicile fixe rencontré par les gendarmes en lagnant délit de vagabondage, mendicité et défaut de carnet d'identité, a été arrêté et conduit devant le procureur de la république à Sancerre.

CHATEAUNEUF. — Vol. — S'étant absenté pendant une heure 30, un maillieur inconnu profita de cette absence pour s'introduire dans le domicile de Mme veuve Méroux, née Madeline Desbois, 57 ans, ménagère à Saint-Fiacre et déroba une somme de 1.800 francs.

Plainte a été déposée à la gendarmerie, pu l'appeler insensé. Un grand point dans la vie consiste à prévoir ce qu'il est impossible d'éviter ; mais Mr. Henry, lorsqu'il arriva, nous à écarter le souci par un effort mental devait sur-le-champ et à tout prix en abolir la cause. Il imitait tout à leur frustration et le taureau. C'est à cette excessive lacheté devant la douleur que je dois attribuer toutes les démarches outragées et malheureuses de son existence ultérieure. C'est pour cette raison, à coup sûr, qu'il battit Mac Manus, le groom, chose tellement étrange à sa manière d'agir antérieure, et qui provoqua tant de commentaires à l'époque. C'est encore à cette raison que l'attribue la perte totale de poids de deux cents livres, dont la moitié avait été sauvée, si son impatience n'eût laissé faire. Mais il préférait une perte ou l'importance qui moyen désespéré, à la souffrance mentale prolongée.

Cette digestion m'a entraîné bien loin de notre inquiétude immédiate : se rappelait-il, ou avait-il oublié son dernier geste tragique ; et s'il se le rappelait, sous quel jour le voyait-il. La vérité nous apparut soudain, et ce fut là une des plus grandes surprises de ma vie. Il était sorti plusieurs fois, et commençait à se promener à mon bras ; il avait un jour que je me trouvais seul avec lui sur la terrasse. Il se tourna vers moi avec un sourire singulièrement furtif, comme si l'air des écoles pris en faute ; et me dit, tout bas, et sans le moindre préambule : — Ou l'avez-vous enterré ? — Ou l'avez-vous enterré ? reprit-il. Je veux voir sa tombe.

YONNE

SENS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

— Joch Nojeleich, Polonais, 33 ans, ouvrier agricole à Toucy, est condamné à 10 fr. d'amende.

Rose Lebed, 25 ans, manouvrière à Tonoy, de même nationalité est condamnée à la même peine, pour le même délit.

— Un autre Polonais, Nociach Szeszwowski, 23 ans, manouvrier à Voisines, est condamné, par défaut, à 50 francs d'amende, même délit.

— Joseph Grainard, 46 ans, Théo-Slovaque, qui travaillait à Saint-Siroin, est condamné, par défaut, à 50 fr. d'amende par défaut de carnet.

— Pierre Chevrier, 30 ans, et sa femme née Marie Simon, 27 ans, sujets suisses, manouvriers à Voltat, sont condamnés à 25 fr. d'amende par défaut, même délit.

— Bartoldi Ferruccio, 26 ans, Italien, manouvrier à Saint-Siroin, attrape 16 francs d'amende, même délit.

— 50 fr. d'amende à Charles Antoine, 28 ans, manouvrier, sans domicile fixe, pour avoir voyagé sans billet de Montreaur à Sens.

— Marcel Polin, électricien, 23 ans, sans domicile fixe, qui a voyagé de Melun à Sens sans billet, est condamné par défaut à la même peine.

— 6 jours de prison par défaut à Victor Gressieu, 58 ans, manouvrier à Villeneuve-Archevêque, inculpé d'ivresse en récidive.

— 8 jours de prison avec sursis à Julien Génier, 19 ans, cultivateur chez M. Penonier, à Subigny, pour vol.

— 16 francs d'amende à Aimé Juilliard, 41 ans, manouvrier à Vernoy et à René Loussoert, 22 ans, commis laitier à Vernoy, pour coups réciproques.

— Marcel Langlois, 22 ans, cultivateur à Veron et Antoine Rodriguez, Portugais, 22 ans, domestique à Molay-le-Grand, sont poursuivis pour coups réciproques. Les deux prévenus feront chacun deux mois de prison.

MARCHES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN. — Le maire rappelle que, par décision du conseil municipal du 7 novembre dernier, les marchés des vendredis 23 décembre 1925 et 24 janvier 1926 ont été supprimés et remplacés par deux marchés qui se tiendront les jeudis 24 et 31 décembre.

Au lycée de Sens. — Il vient d'être fondé au lycée une association qui prend le titre de « Société de bienfaisance au lycée de Sens » ayant pour but de venir en aide à des familles pauvres mais honnêtes de la ville de Sens.

Soirées artistiques. — Aujourd'hui dimanche 6 décembre, le Cercle Catholique donnera une première représentation de « La vie de Jésus », en tableaux vivants, avec accompagnement de musique nécessaire. Les catholiques de Sens et des environs ne manqueraient pas de venir apporter leurs sympathies et leurs encouragements à l'œuvre d'apostolat entreprise par ces jeunes gens.

Trouvailles. — Il a été trouvé : une sac à main contenant un mouchoir ; une sous-ventrière de cheval ; une goude d'argent en argent avec deux boutons dont une en pendente ; un fichu de laine noire ; un col rouge d'enfant en lapin blanc ; un ballon de football ; un longiron monture métal jaune ; une paire de gants de peau jaune foncé.

Accident du travail. — M. Georges Thomas, 55 ans, employé au lycée de Sens, a été atteint par une balle de fusil à vent de la Société Fichet, 115, rue de la République, 23 ans, commis chef M. Magnard, marchand de chevaux, a reçu un coup de pied de cheval au genou gauche. M. Roger Bussonville, 47 ans, rue Bigault, 18, apprend à la Société Fichet, s'est blessé au genou gauche en sortant dans une machine.

Etat civil. — Nominations. — René Schmit, rue Emile-Zola, 44 ; Yvette Mathieu, place de l'Abbaye-Gregoire.

Décès. — Edouard Pignat, 66 ans, ancien constructeur de four, boulevard de la Convention 15 ; René Lalande, 23 ans, épicière, rue d'Alsace-Lorraine, 117.

VARENNES. — Mère dénaturée. — Nous avons raconté dans quelles circonstances Pierre, ouvrier agricole à la ferme de Bauxais, avait été arrêté par ses parents pour avoir eu une liaison avec une femme abandonnée, quatre de ses enfants dont l'un seulement Alexandre, âgé de quelques jours, fut retrouvé dans un wagon à la gare des Laumes. La femme Pierre, née Louise Gaudet, qui avait abandonné le domicile conjugal vint d'être à son tour arrêtée à Suresnes (Seine) et elle a été transférée à Auxerre.

MIGENNES. — Dans les postes. — M. Boulié, chargeur au bureau de Laroche-Migennes, a été nommé courrier-convoyeur à Montargis-Laïré.

SERIZEMES. — UN INCENDIE CAUSE 30.000 FR. DE DÉGATS. — Un incendie causé par un feu de cheminée a détruit le premier étage de la maison de M. Eugène Grégoire. Les pertes sont évaluées à 20.000 francs.

TONNERRE. — Arrêté. — La gendarmerie a procédé à l'arrestation de Armand Arbinet, 24 ans, mécanicien, à Tannay. Arbinet s'étant rendu coupable d'un vol de 60 kil. de plomb de fondure pesant 300 fr. au préjudice de l'usine des produits chimiques de l'Yonne à Tannay.

Collision d'autos. — Sur le chemin vicinal n° 3 environ à 200 mètres de l'église d'Aciprat-le-Franc, une collision s'est produite entre l'auto de M. Achille Hure, 20 ans, chauffeur de la

SAONE-ET-LOIRE

LOUHANS

CONSEIL MUNICIPAL

Réuni sous la présidence de M. Ferdinand Bourgeois, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

— Etablit le budget primitif de 1926. Ce budget présente en recettes, 353.937 fr. 09 et, en dépenses, 353.788 fr. 23.

— Accorde une augmentation de traitement à la maîtresse d'internat du collège de jeunes filles.

— Porte de 12 à 15 francs par jour le salaire des employés chargés de la perception des droits de plaques et de stationnement.

— Autorise M. le maire à signer, avec M. le ministre de l'instruction publique, les nouveaux traités conclus avec les collèges communaux, traités relatifs pour une période de cinq ans.

— Décide de faire abattre un certain nombre de peupliers se trouvant au carrage du Bran, au village de Louches, et en curant de la route de Louhans à Cisseux, Neuilly, La Barque, et de procéder à la vente de ces arbres.

— Autorise M. le maire à mandater à la société coopérative Louhannaise d'habitation à Louhans, la somme de 6.000 francs qui a été votée en sa faveur.

— Ajoute un ven de la section locale de la Ligue des Familles nombreuses, demandant que les allocations servies aux chefs de famille soient portées de 15 à 50 francs par mois et par enfant.

— Acte est donné de la lecture d'une lettre faisant connaître qu'il est accordé à la ville une subvention de 3.200 francs pour l'érection du monument.

— Ajoute la question concernant le projet d'adduction d'eau potable.

— Emet le vœu que soit rétablie une chaire de professeur de sciences, soit au collège de garçons soit à l'école primaire supérieure.

— Fixe à 3.50 par jour et par sac le droit d'entrepos des marchandises laissées en consignation à la halle au blé du mercredi au dimanche.

Examinateur une lettre du syndicat des voileries, marchands de beurre et œufs, protestant contre le nouveau tarif des droits de trierie au moulin Segaud, blessures à l'épaule gauche.

Etat civil. — Naissances. — Maurice Fontbonne.

PARAY-LE-MONIAL. — Accidents du travail. — Froment Geslon, plâtrier, rue de la République, employé au P.-L.-M. à Paris, a été blessé à la main droite par un débris de bois.

Accidents du travail. — Promet Geslon, plâtrier, rue de la République, employé au P.-L.-M. à Paris, a été blessé à la main droite par un débris de bois.

Accidents du travail. — Promet Geslon, plâtrier, rue de la République, employé au P.-L.-M. à Paris, a été blessé à la main droite par un débris de bois.

Accidents du travail. — Promet Geslon, plâtrier, rue de la République, employé au P.-L.-M. à Paris, a été blessé à la main droite par un débris de bois.

Accidents du travail. — Promet Geslon, plâtrier, rue de la République, employé au P.-L.-M. à Paris, a été blessé à la main droite par un débris de bois.

Accidents du travail. — Promet Geslon, plâtrier, rue de la République, employé au P.-L.-M. à Paris, a été blessé à la main droite par un débris de bois.

Accidents du travail. — Promet Geslon, plâtrier, rue de la République, employé au P.-L.-M. à Paris, a été blessé à la main droite par un débris de bois.

Accidents du travail. — Promet Geslon, plâtrier, rue de la République, employé au P.-L.-M. à Paris, a été blessé à la main droite par un débris de bois.

Accidents du travail. — Promet Geslon, plâtrier, rue de la République, employé au P.-L.-M. à Paris, a été blessé à la main droite par un débris de bois.

Accidents du travail. — Promet Geslon, plâtrier, rue de la République, employé au P.-L.-M. à Paris, a été blessé à la main droite par un débris de bois.

Accidents du travail. — Promet Geslon, plâtrier, rue de la République, employé au P.-L.-M. à Paris, a été blessé à la main droite par un débris de bois.

Accidents du travail. — Promet Geslon, plâtrier, rue de la République, employé au P.-L.-M. à Paris, a été blessé à la main droite par un débris de bois.

Accidents du travail. — Promet Geslon, plâtrier, rue de la République, employé au P.-L.-M. à Paris, a été blessé à la main droite par un débris de bois.

CHALON-SUR-SAONE

CHAMBRE DE COMMERCE DE CHALON, AUTUN, LOUHANS

Voici la liste des candidats à l'élection d'un

Jour'hui 6 décembre : Première catégorie. — M. Henri Lagoutte, directeur des Mines de Blanzy, Montcaul-lès-Mines (membre sortant) ; M. Louis Thévenot, commerce de bois et sciérie mécanique à Chalon-sur-Saône (membre sortant).

Deuxième catégorie. — M. Ballard-Brunaux, négociant en charbon, à Chalon-sur-Saône (membre sortant).

Troisième catégorie. — M. Emile Bertrand, imprimeur à Chalon-sur-Saône (membre sortant) ; M. Ferdinand Bourgeois, maître de Louhans, (membre sortant).

Médaille militaire. — L'« Officiel » annonce que le médaille militaire a été conférée aux anciens militaires ci-après :

Pierre Mignard, ex-soldat au 256^e d'infanterie gravement blessé dans les Vosges, le 29 août 1914 ; Jean-Marie Bière-Poulhaire, ex-caporal au 27^e d'infanterie très gravement blessé à l'attaque du 27 avril 1917.

Une chute de trois mètres. — M. Joseph Genevois, 60 ans, maçon à l'entreprise Rapinat, est tombé d'une hauteur de trois mètres, se faisant de fortes contusions. Il a été conduit à l'hôpital.

CHAROLLES. — UN ATTÉLAGE SE RENVERSE. — M. Denis Crétin revenait de Charlieu en voiture. Arrivé près du bourg de Fleury, une roue de l'avant train du véhicule se détacha. La secousse projeta le conducteur dans le fossé. Le cheval blessé au rind par le ressort pris pour et par à l'épave mourut. Quant à la voiture qui n'avait plus que trois roues.

La voiture est hors d'usage. Quant à M. Crétin qui, étourdi par sa chute, était resté sur place, il reprit ses sens au bout de quelques minutes et put regagner son domicile où il fut soigné par sa femme et par un médecin.

Police des chiens. — A partir du 1^{er} janvier 1926, tous les chiens de première et deuxième catégorie, c'est-à-dire autres que les chiens de garde, devront porter suspendu au collier d'une manière très apparente une médaille délivrée par l'administration municipale.

Les chiens de garde qui ne sont pas assujettis à cette obligation ne devront paraître sur la voie publique que tenus en laisse ou attachés. Seront également tenus en laisse les chiens appartenant à des étrangers de passage à Charolles.

Collecte de mariage. — Au mariage de M. Jacques Botton avec Mlle Marie-Louise Feuillant, une quête faite au profit du monument à produire la somme de 17 fr. 20.

Etat civil. — Naissances. — Roger Jacquot ; Gaston Roussel.

Publications de mariages. — Antoine Guinet, à Ivry et Maria Mallet à Azy-le-Vif ; Vasili Lukychevitch, domestique agricole demeurant à Charolles et Hélène Champy, ménagère.

Décès. — Antoine Colin, 56 ans, falcier à Charolles ; Adélaïde Cheuret, veuve de Pierre Courgey, à Ciry-le-Noble ; Louise Morel, 91 ans, journalière, veuve de Benoît Michaud.

TOURNANS. — Déclarations de récoltes de vins. — Résultats des déclarations faites à la mairie de Tournans, le 24 novembre 1925, en nombre de déclarations, 437 ; récolte, 11.878 hectolitres stocks en cave, 2.256 hectolitres.

La récolte de 1924 était de 14.783 hectolitres et en 1923, de 10.553 hectolitres.

ASSOCIATION DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE. — Une section creusinoise des anciens prisonniers de guerre de l'arrondissement d'Autun est actuellement en formation.

Les A. P. G. du canton et des environs, désirant se réunir, ont tenu une réunion de préparation à la réunion qui aura lieu le dimanche 13 courant, à 15 heures, à l'hôtel de ville, salle des sociétés.

Service pharmacologique. — Le service sera assuré demain dimanche, par la pharmacie Depouilly, place Schneider.

Bal des ouvriers de la section électrique. — Les ouvriers de la section électrique donneront leur grand bal annuel, le samedi 12 décembre, au salon des Sports, rue de Montcaul. Prix d'entrée : dames, 1 fr. ; messieurs, 3 fr. Les sociétaires devront être munis de leur insigne.

Le ventre du Creusot. — Il a été abattu au cours du mois de novembre : 94 bœufs et vaches 58.772 kilos ; 170 veaux 21.340 kilos ; 162 moutons, 5608 kilos ; 16 chèvres, 699 kilos ; 607 porcs 55.377 kilos.

Viande congelée. — La municipalité, en vue d'apporter sa contribution à la baisse du prix de l'épave, va mettre en vente, sous le nom de viande congelée spécialement aménagée à cet effet, des viandes congelées de toute première qualité, au provenance de l'Argentine, à l'exclusion de toutes autres.

Une chute causée par les verges. — Un ouvrier ouvrier des ateliers des locomotives, M. Jean Perraudin, 60 ans, demeurant rue de Montcaul prolongée, traversait une cour des usines, quand il glissa sur les verges et se contusionna si fortement aux reins, en tombant, qu'on dut le transporter à l'Hôtel-Dieu.

Etat civil. — Publications des mariages. — Jean Privat, cultivateur, Combe-des-Mines, 56, et Amélie Lajay, à Saint-Sernin-du-Bois ; Paul Grandgoin, ajusteur, rue saint-Henri, 23, et Germaine Bruyère à Chaudenay ; Etienne Reboulet, vitrier, rue Méteury, 15 bis, et Jeanne Devillard, rue de Louvain, 8 ; Franciszek Augustynski, ouvrier, rue de Nolas, 3, et Claudine Minanoff, même adresse ; Jean-Marie Lecagne, dessinateur à Salines (Seine), et Madeleine Gién, rue du Marché-Fénelin, 42.

Recolte des vins. — Produit en 1925 : 19.588 hectos.

BOURBON-LANCY. — Vol. — Il a été volé au préjudice de M. Puzan, maçon à Bourbon-Lancy, 50 pièces servant à tracer le travail des maçons, de puits 7 tuyaux en ciment de 30 cm. de diamètre sur 1 mètre de long ont été complètement brisés et hors d'usage.

La gendarmerie procède à une enquête.

Le Maître de Ballantrae

Par R.-L. STEVENSON Traduit de l'anglais par Théo VARLET

il se fatiguait vite, se mettait à bâiller, apportait dans les relations pécuniaires, ou elle est certes très déplacée, une facilité qui continuait à la négligence. Au vrai, comme nous l'avions plus d'une fois vu, les exactions du fisc, n'y avait plus de raison pour ériger la paromonie en principe, ou batailler à propos d'un farthing. Au vrai encore, ce relâchement n'avait rien d'excessif, sinon j'y aurais refusé ma complicité. Mais il révélait, en changement très léger quoique fort perceptible ; et si l'on n'avait pas le droit de dire que mon maître eût perdu la raison, indéfiniment son caractère s'était altéré. Il fut le même jusqu'à la fin, dans ses manières et son apparence. Il lui restait dans les veines comme une chaleur de l'homme, un précipité un peu de sa jeunesse, un peu de ses idées noblement plus volubiles, sans aller toutefois jusqu'à rendre confus. Tout son être s'épanouissait avec des impressions agréables qu'accueillait avec délices ; mais la moindre apparence de traces ou de peine éveillait en lui une impatience visible, et il s'en débarrassait au plus vite. Ce fut à cette humeur qu'il dut la félicité de ses derniers jours ; et quant à ce fut alors, ou jamais, qu'on eût

Je compris que mieux valait prendre le taureau par les cornes. — Mr. Henry, dis-je, j'ai à vous annoncer une nouvelle qui vous rejoindra beaucoup. Selon toute vraisemblance, vos maigres sont pures de sang. Je raisonne d'après certains indices ; et ils semblent démontrer que votre frère n'était pas mort, mais évanoui, et qu'il fut transporté à bord du lougre. Présentement, il doit être tout à fait rétabli. Son visage me demeure indéchiffrable. — James demanda-il. — Votre frère James, répondis-je. Je ne voudrais pas vous donner une fausse joie, mais en mon for intérieur, je crois qu'il est très probablement en vie. — Ah ! dit Mr. Henry. Puis soudain, se levant de son siège avec plus d'alacrité qu'il n'en avait montré encore, il posa l'index sur ma poitrine et me cria pour ainsi dire tout bas : — Mackellar, je cite ses paroles (textuellement) — rien ne peut tuer de la sorte un homme. Il n'est pas mortel. Pour toute certitude de Dieu ! Et, se rasseyant, il s'enfonça dans un silence obstiné. Un jour ou deux plus tard, avec le même sourire coupable, et regardant d'abord autour de lui, comme pour s'assurer que nous étions seuls : — Mackellar, dit-il, lorsque vous saurez quelque chose, avvertissez-moi. Il nous faut prendre garde à lui, sinon il nous surprendra lorsque nous nous y attendrions le moins. — Il n'osera plus se montrer ici, dis-je. — Oh ! s'il le fait dit Mr. Henry. Ou que je sois, il sera. Et, de nouveau, il regarda autour de lui.

— Il ne faut pas vous préoccuper de la sorte, Mr. Henry, dis-je. — Non, dit-il, votre avis est très bon. Nous n'y penserons jamais, excepté lorsque vous aurez des nouvelles. Et puis, on ne sait pas, ajouta-t-il ; il est peut-être mort ! Sa manière de prononcer la phrase me convainquit entièrement de ce que j'osais à peine soupçonner : à savoir que, bien loin de se repentir d'avoir voulu tuer son frère, il regretait seulement de n'y avoir pas réussi. Je gardai pour moi cette découverte craignant quelle ne lui portât préjudice vis-à-vis de sa femme. Mais j'aurais pu mé-pargner l'embarras ; elle avait d'elle-même deviné le sentiment, et l'avait jugé tout à fait naturel. En somme, je peux dire que nous étions tous trois du même avis ; et aucune nouvelle n'eût été mieux venue à Durrisdeer que celle de la mort du Maître. Ceci m'entraîna à parler de l'exception, mon vieux lord. Dès que mes inquiétudes au sujet de mon maître furent un peu moins vives, je m'aperçus d'un changement chez le vieux gentilhomme, son père, engorgement qui devait aboutir à de fatales conséquences. Il avait le visage livide et tuméfié ; tout en lisant du latin, assis au coin du feu, il tombait en des somnolences, et son livre roulait dans les cendres ; à certains jours, il traînait le pied ; d'autres fois, il s'achoppait en parlant. L'amonté de ses allures devint excessive ; il s'excusait sans fin d'être un maître dérangé, et se préoccupait de chacun de moi en particulier, avec la plus flatteuse politesse. Un jour qu'il avait envoyé chercher son notaire (!), et qu'il était resté enfermé longtemps avec lui, il

s'avança péniblement à ma rencontre dans la salle, d'un pas, et me prit cordialement la main. — Mr Mackellar, dit-il, j'ai eu maintes occasions d'estimer vos services à leurs justes valeurs ; et aujourd'hui, en revisant mon testament, j'ai pris la liberté de vous nommer pour un de ses exécuteurs. Je vous crois suffisamment attaché à notre maison pour me rendre ce service. A cette époque, j'essayai la plus grande partie de ses journées à dormir, et on avait souvent de la peine à l'éveiller ; il perdait toute notion du temps, et il avait plusieurs fois (spécialement à son réveil) demandé sa femme, ainsi qu'un vieux domestique dont la pierre tombale était verte par la mousse. Si j'avais dû en témoigner sous serment, je l'aurais déclaré incapable de tester ; et cependant jamais volontés dernières ne furent rédigées avec plus de lucidité dans les moindres détails, ou ne s'accéléraient un jugement plus sûr des personnes et des choses.

Sa décadence, qui fut très prompte, eut lieu par degrés insensibles. Ses facultés s'affaiblissaient toutes à la fois de manière continue ; la force avait presque abandonné ses membres, sa stupidité devenait extrême, sa parole était réduite à un marmonnement confus, et cependant, jusqu'à la fin il réussit à manifester quelque chose de sa politesse et de sa bonté antérieures, serrant la main à quiconque l'aidait, me faisant cadeau d'un de ses livres latins, sur lequel il avait laborieusement tracé mon nom. — et nous rappelant de mille fa-

(1) Je rendrai par ce mot le *lawyer* anglais, qui n'a pas d'équivalent exact en français.

Avis mortuaires

Services et Messes

Vous êtes prié d'assister aux Convois, Service et Enterrement de Madame Annette CHARTON, Née DOREAU...

Un Service anniversaire sera célébré le jeudi 10 décembre 1925, à 10 heures, en l'église de Saint-Germain-Chassenay...

Vous êtes prié d'assister aux Convois, Service et Enterrement de Madame veuve François FLEURY, Née Jeanne BEAUME...

M. Michel Pouillot, Mme et M. Jean Telon, et toute la famille remercient très sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques...

Vous êtes prié d'assister aux Convois, Service et Enterrement de Monsieur Jacques DARLET, décédé en son domicile à Pouques-Eaux...

M. et Mme Vialat et toute la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de Madame veuve AIMARD, Née Augustine ROUX...

Par suite de circonstances imprévues, l'enterrement de Madame CHABOT, Née Eugénie DUTREUIL, qui devait avoir lieu le samedi 5 décembre...

Vous êtes prié d'assister aux Convois, Service et Enterrement de Monsieur Alexandre CHARRAT, décédé à Moulins, route de Lyon, n° 7, le 4 décembre 1925...

Vous êtes prié d'assister aux Convois, Service et Enterrement de Monsieur Claude BOULE, décédé en son domicile à Fâches, le vendredi 4 décembre 1925...

Le livre de la Douleur et de l'Effort; le livre de l'Intelligence; le livre des belles veuves; le livre des Héros...

Vous êtes prié d'assister aux Convois, Service et Enterrement de Monsieur Georges CHARON, décédé en son domicile à Saint-Saulge le 5 décembre 1925...

LA CONFESSION D'UNE FEMME DU MONDE par Georges LEBLANC, Voici une aventure poignante qui nous est contée, elle semble être un épisode récent de la vie mondaine...

Madame Veuve Gilbert BOURIQUET, Née Marie FOURADIER, décédée subitement à Nevers, 32, rue de l'Oratoire le 6 décembre 1925...

Un chien, un ours, un homme, une femme, composent le sympathique quatuor des rôles principaux de ce roman d'aventures de plein air au Canada...

LA VIE AGRICOLE Le palmarès du concours de blé de l'arrondissement de Montluçon

La commission, désignée par le Comité agricole de l'arrondissement de Montluçon pour effectuer le classement des concurrents inscrits pour le concours de blé...

MOYENNE CULTURE Premiers prix. — Prime de 150 francs, M. Dumais Pierre, propriétaire à l'Abbaye...

PETITE CULTURE Premier prix. — Prime de 80 francs, M. Petit Jean, propriétaire à Chauvrière...

GRANDE CULTURE Premier prix. — Prime de 200 francs, M. veuve Saint-Paul, C. Péron, métayer à Dues-Saint-Paul...

Foires et Marchés de la Région

CHADON-SUR-SAONE. — On cotait : beurre, 9 fr. la livre; œufs, 9 fr. la douzaine. COGNE-SUR-LOIRE. — On cotait : viandes de boucherie...

HALES CENTRALES DE PARIS

Paris, 5 décembre 1925. VIANDES. — Cours moyen au kilo. Bœuf, Quart derrière, 1^{er} qualité, 8.50...

BOURSE DU COMMERCE

SICURES. — Courant, 221,50 et 222 payé; prochain, 224,50; 3 de janvier, 225 à 226; février, 229; mars, 230 à 231...

Le marc de raisins comme engrais

Faites un compost en le disposant en couches successives de 20 à 25 cm d'épaisseur, saupoudrées de 4 % de sulfate de déphosphore...

ANNECY SON CHOCOLAT

Le Chocolat est un déjeuner délicieux et aussi un dessert exquis. Que ce soit pour cuire, pour croquer comme friandise ou pour le goûter des enfants...

Pour encourager les familles nombreuses

Parmi les problèmes économiques du moment un des plus importants est celui de la natalité. De divers côtés on se préoccupe de favoriser, et par conséquent d'encourager les familles nombreuses...

MONTEHLANT, HOMME DE LA RENAISSANCE

Doublement instruit par une pratique constante de la critique littéraire et par une longue intimité avec l'auteur du Songe et du Paradis...

ÉTRENES AUX LECTEURS

Pour avoir droit à ce superbe STYLOGRAPH avec plume or 18 carats, pointe iridium, il suffit de découper ce bon, les 5 entités de Paris-Centre et d'adresser le tout directement au SERVICE DES PRIMES...

TIRAGES FINANCIERS

OBLIGATIONS COMMUNALES 1880. Le n° 708.476 est remboursé par 100.000 fr. Le n° 663.109 est remboursé par 25.000 francs...

FUSEES DANS LA NUIT... DANS LA MORT

Fusées dans la nuit... dans la mort (un carnet de guerre), par Charles Bonjon, vient de paraître chez Fayard 18, rue Saint-Gobain...

MANUFACTURES FRANÇAISES D'AMEUBLEMENTS COLLET-MERIAUD

Le Choclat est un déjeuner délicieux et aussi un dessert exquis. Que ce soit pour cuire, pour croquer comme friandise ou pour le goûter des enfants...

ENVOI GRATUIT DU CATALOGUE ENVI PROPAGANDE (8 pages)

Catalogue Général

véritable encyclopédie du Meuble, comprenant 160 pages grand format et 1200 reproductions photographiques avec chaque objet complet...

PRIME Aux Lecteurs

Gardez le souvenir de ces livres que vous souvenez en fixant leur portrait sur un grand portrait.

ÉTRENES AUX LECTEURS

Pour avoir droit à ce superbe STYLOGRAPH avec plume or 18 carats, pointe iridium, il suffit de découper ce bon, les 5 entités de Paris-Centre et d'adresser le tout directement au SERVICE DES PRIMES...

LA MODE PRATIQUE rend la vie moins chère en vous donnant le moyen de faire à la maison tous vos vêtements, prolonger leur durée, exécuter vous-même les petites réparations du home, etc.

JAMES OLIVER CURWOOD NOMADES DU NORD Traduction de Louis Postw Préface de M. Constantin-Weyer

L'Almanach du Combattant pour 1926

Pour la cinquième fois l'Almanach du Combattant reparait cette année et chaque fois le public éprouve la même surprise de retrouver ce gros volume si constant dans son contenu...

LES CONCERTS DE T. S. F.

« RADIO-PARIS »
A 19 h. 45, radio-concert Lucien Paris : 1° Carthage (Loudet-Buisson); 2° Les moulins d'Anjou...

Agents d'Affaires

Hôpital Général de Nevers
AVIS D'ADJUDICATION
On fait connaître que le samedi 19 décembre 1925, à 14 h., dans le bureau d'administration...

A vendre à l'amiable

BELLE VILLA
très confortable de 10 pièces, communs, garage avec port de deux voitures, à 10 minutes de la gare de Moulins...

A CEDER A MONTLUÇON

FRUITIERS tels que, pomiers, pommiers, alisiers et coronniers, ayant au moins un mètre de circonférence...

Personnel

ON DEMANDE
GERANT pour café-restaurent et bureau de tabac, Bureau du journal, 31740

GENS DE MAISON

PETIT APPRENTI VALET DE CHAMBRE de 15 à 16 ans taille d'au moins 1 m. 65. Urgence. Ecrite: Comte de CHAMBRÉ 37, rue Bergère, Paris.

Officiers ministériels

Etude de M. N. SIROT, notaire à Tannay
A vendre par adjudication volontaire le dimanche 13 décembre 1925 à 14 heures, à Aignol, salle Séguy...

TOUR-EIFFEL

De 18 à 19 h. 05, journal parlé par T. S. F. Programme : M. Roger Deligne. Une forme de réjouissances populaires...

Le beau domaine de VISIGNOT

Situé commune de Vigny, près Array-le-Duc (Côte-d'Or). Comprenant : UNE MAISON BOURGEOISE DEUX MAISONS DE FERME, 46 HECTARES DE PRES ET PATURES ET 24 HECTARES DE TERRE...

I. - LE BOIS RAPE de 48 hect. 70 a.

II. - GRAND TAILLIS de 51 hect.

En 5 coupes, sur Villiers-sur-Yonne. Sol Superficie. Note. - Très bons bois essence dominante : chêne, séparés par voie ferrée Cergy-Clamecy...

Locations

Le DOMAINE DE BERGERON contenant 100 hectares de prés à proximité immédiate de la gare de Saint-Pierre-le-Moutier...

Agence LACROIX BOURGES

20e année Succursale 2, rue Fontgibé à Clermont-Ferrand. Téléphone 89. 22, rue du Commerce, 22 BOURGES

VENTE MOBILIERE

Le dimanche 6 décembre 1925, à 14 h. 30, au Palais National, commune de Charrin, en la demeure de M. Jean BONDOUX...

VENTE MOBILIERE

Le dimanche 29 décembre 1925, à midi, à Druyes-les-Belles-Fontaines, près la gare, requête de MM. Lagoguey...

La Propriété de MONTCHEVREAU

communes de Cosne, Cours-Saint-Père (Nièvre), de 251 hectares environ. Comprenant : château, 2 fer mes, bois, terres, prés...

Immeubles

Sis à Vichy, rue Belin. 1° Maison de 7 pièces, grenier, cave, dépendances, cour...

Maladies de la Femme

LA MÉTRITE
Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, douleurs dans le bas-ventre...

UNE MAISON

A usage de commerce. Située aux Bruyères Radon, commune de Luthieny-Exeloup...

UNE PROPRIÉTÉ

Située à l'usage, commune de Montigny-sur-Canne, comprenant : maison d'habitation, petit jardin de 3 ares, orangerie...

Propriété

A vendre à l'amiable, en bloc ou en détail. Le dimanche 13 décembre 1925, à 2 heures, commune de La Colancelle, à l'hangar COQUARD...

Achat de propriétés

Acheteurs comptant FORET bonne à exploiter. S'adresser à M. BOURNILLAS, à Compiègne (Puy-de-Dôme)...

Maladies de la Femme

LA MÉTRITE
Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, douleurs dans le bas-ventre...

UNE MAISON

A usage de commerce. Située aux Bruyères Radon, commune de Luthieny-Exeloup...

UNE PROPRIÉTÉ

Située à l'usage, commune de Montigny-sur-Canne, comprenant : maison d'habitation, petit jardin de 3 ares, orangerie...

La belle Ferme de Mondain

Située territoires de La Colancelle et Sardy. D'une contenance de 20 hectares environ. En prés, cour et jardin...

Achats

Suis acquéreur de dix tonnes de FOIN bonne qualité et dix tonnes de BEETTES à sucre fourragères...

Maladies de la Femme

LA MÉTRITE
Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, douleurs dans le bas-ventre...